

PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection  
des Populations  
Service des politiques de jeunesse, sports, vie associative et solidarité

**LE PREFET D'EURE-ET-LOIR**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le décret N° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié par le décret N°736 687 du 6 juillet 1973 et le décret N°83-1035 du 22 novembre 1983 relatifs aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports ;

Vu le décret N°70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la Jeunesse et des Sports ;

Vu le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 fixant extension du champ de la médaille de la jeunesse et des sports à tous les acteurs de la vie associative ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports ;

Vu l'instruction 87-197 JS du 10 novembre 1987 et son annexe fixant le contingent annuel des médailles mis à disposition du Préfet d'Eure-et-Loir ;

Vu l'instruction N° CABINET/2014/18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

Vu l'avis de la commission départementale d'attribution des médailles de bronze issu de la réunion entre le comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du département de l'Eure-et-Loir ;

Sur proposition du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>: – Au titre de la promotion du 14 juillet 2016, *la médaille de bronze* de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

❖ Monsieur Michel ALLARD,  
28630 Berchères-les-Pierres

❖ Monsieur Jean-Pierre BAYARD,  
28300 Lèves

❖ Madame Denise COLLIN née LE BAIL,  
28190 Saint-Georges-sur-Eure

❖ Madame Florence FLAGEUL née MASSON,  
28400 Nogent-le-Rotrou

❖ Madame Sonia GODARD née GUIBERT,  
61110 Conde-sur-Huisne

❖ Monsieur Gilles HERBULOT,  
28800 Pré-Saint-Martin

❖ Madame Mireille LHOMME née MATTIO,  
28400 Trizay-Coutretot-Saint-Serge

❖ Madame Andrée LORIEUX née RIVIERE,  
28100 Dreux

❖ Monsieur David MARGHEM,  
28700 Saint-Léger-des-Aubées

❖ Madame Bernadette MARTIN née GUYON,  
28140 Germignonville

❖ Monsieur Jean-Claude NOLIN,  
28120 Magny

❖ Monsieur Jean-Marie PETIT,  
28240 La Loupe

❖ Monsieur Philippe RAGACHE  
28210 Lormaye

❖ Monsieur Marc VANOVERSCHELDE  
28200 La Chapelle-du-Noyer

Article 2 : madame la secrétaire générale et monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Il sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à CHARTRES, le

03 AOUT 2016

Le Préfet,

Pour Le Préfet,  
La Secrétaire Générale

  
Carole PUIG-CHEVRIER